



Lancement de l'appel à projets européen « open data Proxima Mobile »

Mercredi 13 juillet 2011

Intervention d'Eric BESSON,
Ministre chargé de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique
auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

Monsieur le délégué aux usages de l'internet (*Bernard Benhamou*),
Monsieur le directeur d'Etalab (*Séverin Naudet*),
Monsieur le président de GS1 (*Philippe Lemoine*),
Mesdames, messieurs,

En dix ans, la révolution numérique a bouleversé nos modes de vie, nos manières de nous informer, de nous divertir, de consommer. Ces nouveaux usages contribuent déjà à un quart de notre croissance, alors que l'internet bascule désormais vers le mobile. L'usage des *smartphones* est passé en trois ans de 5 à 23 millions d'abonnés au haut débit mobile. Le volume mondial de données de l'internet mobile sera multiplié par 26 d'ici 2015. Les appareils mobiles représenteront à eux seuls 15% du trafic internet, contre 3% actuellement.

La France doit rester à l'avant-garde de cette révolution du mobile. Cela passe d'une part par les réseaux : la couverture de la population en haut débit mobile est passée de 60% en 2007 à 95%. La 4G, dont je viens de lancer l'appel d'offre, permettra de multiplier par 50 le débit de l'internet mobile : toutes les applications mobiles deviendront alors instantanées.

Cela passe d'autre part par les services innovants. Le portail « Proxima Mobile », coordonné par la Délégation aux usages de l'internet, a été le premier portail européen de services d'intérêt général sur terminaux mobiles. **Conçu pour favoriser la création de services utiles à l'ensemble des citoyens et pour stimuler l'écosystème des services mobiles**, il regroupe aujourd'hui plus de 100 services et applications mobiles dans des domaines aussi divers que la culture, l'éducation, l'emploi, la santé, le tourisme, le développement durable ou encore les seniors.

Les succès de Proxima Mobile sont nombreux :

- L'application du Musée du Louvre est devenue une des applications culturelles les plus téléchargées au monde avec 4 millions de téléchargements, dont 60 % depuis les Etats-Unis. Cet immense succès contribue au rayonnement de la France à l'étranger.
- L'application de covoiturage Comuto a atteint un million d'utilisateurs réguliers. Devenue en quelques mois la première plateforme européenne de covoiturage sur mobile, les données qu'elle recueille auprès de sa communauté d'utilisateurs pourraient bientôt permettre de dresser des prévisions précises du trafic automobile, en fonction des trajets de covoiturage demandés !

Lancement de l'appel à projets européen « open data Proxima Mobile »

- Enfin, le service **Proxi Produit** permet d'obtenir des informations nutritionnelles sur les produits de grande consommation, à partir de leur code-barre. Ce service au bénéfice de la santé des consommateurs français, réunit l'ensemble des producteurs et distributeurs de biens manufacturés.

La France dispose d'atouts majeurs pour développer les services numériques qui accompagneront les citoyens dans leurs activités quotidiennes. Dans de très nombreux secteurs d'activité, les administrations de l'État et les grands établissements publics collectent en outre un grand nombre de données et en conservent aujourd'hui l'usage. Grâce à la richesse de notre patrimoine touristique, culturel et géographique, ainsi qu'à la qualité de nos services publics, ces données sont parmi les plus attractives en Europe.

L'ouverture des données publiques est ainsi une des priorités du gouvernement, avec deux objectifs. D'une part, renforcer la transparence de l'action de l'État, et rapprocher les services publics des usagers. Rendre accessibles les informations publiques permettra à tous les citoyens d'accéder aux données de base sur notre pays, comme les budgets de nos institutions, les mesures de la qualité de notre environnement, l'emploi, ou encore la qualité des soins de nos hôpitaux.

D'autre part, l'ouverture des données publiques favorise le développement de nouveaux services pour la vie quotidienne de nos concitoyens. Elle constitue un facteur d'innovation et un enjeu de compétitivité économique et scientifique.

Par exemple, la mise à disposition du plan du métro permettrait l'émergence d'un réseau social de ses usagers, qui pourraient s'informer sur les éventuels incidents, formuler des commentaires sur les artistes qui s'y produisent... Plus largement, la mise à disposition des plans et horaires des transports publics permettrait le développement de nouveaux services multimodaux, combinant les différents modes de transport : train, tramway, bus, voiture, vélo...

La mise à disposition de la carte des antennes relais de téléphonie mobile pourrait engendrer des services d'alerte à proximité de zones blanches, avant interruption de la connexion. La réutilisation gratuite de la base des prix du carburant permettra de développer des services informant les automobilistes des prix dans les stations les plus proches. Enfin, à l'instar du Royaume-Uni, la mise à disposition des lieux d'accidents de la route favoriserait l'émergence de services mobiles de guidage permettant d'éviter, à vélo, les zones les plus accidentogènes.

C'est en effet la réutilisation des données publiques qui les valorise le plus, plutôt que leur vente éventuelle. J'ai ainsi demandé aux services de mon ministère, et aux établissements publics qui en dépendent, de s'engager activement dans cette démarche et d'ouvrir la plus grande quantité possible de données.

Afin de tirer profit de ces nouveaux contenus, je vous annonce le lancement aujourd'hui d'un appel à projets européens « open data Proxima Mobile », pour développer des applications mobiles exploitant des données publiques à l'échelle européenne.

Doté de 200 000 €, cet appel permettra de subventionner une douzaine de projets d'intérêt général pour les citoyens de l'union européenne. Ces projets devront être élaborés en utilisant des jeux de données publiques issus d'organismes européens. Les applications sélectionnées seront gratuites pour les utilisateurs finaux et dépourvues de publicité.

Lancement de l'appel à projets européen « open data Proxima Mobile »

Une attention particulière sera portée à leur ergonomie, afin qu'ils soient accessibles aux primo-utilisateurs de l'internet mobile. En effet, si la révolution du mobile bouleverse nos modèles institutionnels, elle procure également des moyens pour lutter contre les fractures numériques.

Nous devons encourager les services et les équipements adaptés au vieillissement de la population, comme au handicap. C'est une des priorités de la France, en prolongement des décisions du G8. Les seniors restent en effet encore parmi les moins connectés, notamment à l'internet mobile. L'ergonomie des nouveaux terminaux n'a pourtant jamais été aussi intuitive et simplifiée, et les tablettes tactiles, les *smartphones* et même les télévisions connectées, proposent déjà des interfaces épurées et efficaces. Un million de tablettes seront vendues en 2011, c'est deux fois plus qu'en 2010.

J'invite par conséquent l'ensemble des acteurs de l'internet, notamment les constructeurs de terminaux et les concepteurs de services mobiles, à poursuivre leurs efforts en intégrant dès les prochains mois les recommandations du livre blanc « *Seniors et tablettes interactives* », réalisé par le laboratoire LUTIN du CNRS et l'association Silicon Sentier.

Les outils et services « grand public » peuvent en effet désormais être aisément adaptés, afin de mieux prendre en compte les besoins spécifiques des seniors. Ces efforts généreront des innovations, qui bénéficieront au final à l'ensemble des utilisateurs.

Je vous remercie de votre attention.